

Annexe 6 quater : Fonctions support

I - Les indicateurs transversaux portant sur les fonctions support

Les indicateurs transversaux (RH, immobilier, bureautique, etc.) introduits sur les programmes soutien seront renseignés selon les méthodologies présentées dans la circulaire relative à la préparation des projets annuels de performances annexés au PLF 2013 - Volet performance (circulaire 2MPAP-12-3089 du 30 mars 2012).

Lorsque les crédits et les emplois correspondants ne sont pas regroupés dans un programme soutien, les indicateurs sont, pour les PAP 2013 comme pour les RAP 2013, intégrés dans le volet justification au premier euro (JPE) de ces programmes.

S'agissant d'indicateurs transversaux, l'attention est attirée sur la nécessité de respecter les définitions proposées pour faciliter la lisibilité et la compréhension des données. Les écarts éventuels à la définition des indicateurs doivent être impérativement identifiés, justifiés et signalés.

II - Cas particulier de la justification au premier euro (JPE) des grands projets informatiques

Les programmes concernés :

Il s'agit au minimum des programmes ayant présenté de tels projets dans le PAP 2013.

Les projets concernés :

Il s'agit en principe des projets cités dans le PAP 2013. Si aucun projet n'a été présenté dans le PAP 2013, les ministères sont libres de choisir les projets qui pourront être présentés.

Les informations demandées :

- (1) l'identification du projet
- (2) la référence LOLF (mission/programme/action) de l'action finançant le projet
- (3) la référence LOLF de l'action bénéficiaire du projet (éventuellement plusieurs)
- (4) le cas échéant, la référence de la ou des mesures MAP ou RGPP concernant le projet
- (5) le cas échéant, l'appartenance au domaine applicatif impacté par le projet Chorus
- (6) le cas échéant, l'appartenance au domaine applicatif impacté par le projet ONP
- (7) le cumul jusqu'à 2012 inclus, le réalisé 2013 et la prévision, à partir de 2014, des consommations annuelles de CP et d'AE, liées au projet et mises à jour ; l'ensemble de ces informations met en évidence le coût total prévisionnel à l'achèvement du projet et notamment le reste à payer en CP après 2013.

L'échéancier des consommations de CP sera cohérent avec le flux de dépense « coûts directs projet » pris en compte dans la mise à jour de l'analyse MAREVA.

Consommations hors titre 2 (en millions d'euros)	2012 et avant (réalisé)	2013 (réalisé)	2014	2015	2016	2017 et après	Total achevé prévisionnel
AE (prévision à mi-2013)	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
AE (prévision à fin 2013)	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
CP (prévision à mi-2013) *	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
CP (prévision à fin 2013) *	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX

* coûts directs du projet, notamment pris en considération dans l'élaboration du critère RENTABILITÉ-SPHÈRE ÉTATIQUE.

- (8) le graphe de notation à 5 axes, produit par l'outil MAREVA, à saisir dans Farandole par copier-coller à partir des résultats fournis par l'outil d'analyse.
- (9) un commentaire portant sur :
 - la date de l'analyse multicritère ;
 - la période sur laquelle a été établie la rentabilité ;
 - le montant de la VAN (valeur actualisée nette) produite par l'outil MAREVA ;
 - la date prévisionnelle de fin de projet et le délai de retour sur investissement ;
 - les enjeux du projet, les étapes significatives déjà réalisées et celles restantes ;
 - tout autre élément pouvant expliquer les évolutions (le cas échéant) des prévisions entre mi 2013 (PAP 2014) et fin 2013 (RAP 2013).

Les fichiers « Outils et guide MAREVA V3 » sont téléchargeables à partir de l'adresse : <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/la-performance-de-laction-publique/le-control-de-gestion/approfondir/centre-de-ressources/qualite-et-control-de-gestion/mareva.html>